

CLUSTER EKWATION

Des box de formation à l'étanchéité à l'air

Afin de former les entreprises du bâtiment aux problématiques de l'étanchéité à l'air, les membres du cluster Ekwation ont imaginé une box de formation présentant les règles de l'art en la matière et ce qu'il est couramment rencontré sur les chantiers. Le résultat est sans appel.

Nous avons déjà évoqué dans nos colonnes les activités du cluster Ekwation, né il y a un peu plus d'un an dans le but de coordonner, mettre en réseau, informer, former et partager, tout en développant la construction et la rénovation basée sur la qualité environnementale et énergétique du bâti. Le cluster s'adresse tout particulièrement aux acteurs de la chaîne de la construction (architectes, gros œuvre, second œuvre), aux prescripteurs (bailleurs sociaux et particuliers), aux financeurs et parties prenantes que sont les collectivités, les organismes de formation ou encore les assureurs. Ekwation s'est aujourd'hui intéressé à l'enveloppe interne des bâtiments et plus particulièrement à l'étanchéité à l'air, un enjeu est de taille tant le nombre de logements à rénover est important. "Il s'agit également de former rapidement sur le territoire régional les 80 000 ouvriers du bâtiment", précise le président du cluster, Benoît Loison. Les nouvelles normes en matière d'étanchéité à l'air sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012. "Une année après la mise en place

de la RT2012, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait encore des déperditions au niveau des menuiseries, des tuyauteries et des gaines électriques", poursuit-il. Alors qu'en Allemagne les travaux sur l'étanchéité à l'air ont commencé depuis longtemps, tout comme au Québec, en France nous ne sommes qu'au début des recherches. L'expérience du Cd2e avec le projet Villavenir permet de rassembler des informations sur les bonnes pratiques, de capitaliser et d'aller plus loin. Pour faire simple, la volonté est d'accompagner, à l'aide de ces box, les mutations et les changements de mentalité.

11 box de formation. Dans le cadre de ce programme financé par l'Ademe et le Conseil régional, 11 box ont été créées et mises en place un peu partout en région. "Elles sont à disposition des professionnels et des jeunes en formation, par l'intermédiaire de structures partenaires telles que les points Info énergie de l'Ademe." La réalisation des box a été confiée à un cabinet spécialisé qui a imaginé un assemblage sur une palette. "L'intérêt est de regrouper sur un



Voilà à quoi ressemble une box de sensibilisation sur l'étanchéité à l'air. La liste des villes où elles seront installées est disponible sur le site du cluster www.ekwation.fr

espace réduit les filières sèches et humides." Pour le même choix constructif, deux types de mise en œuvre sont présentés : la bonne et la mauvaise. Pour mettre en évidence les fuites d'air, l'ensemble est mis sous dépression et des fumigènes indiquent les problèmes. "Nous ne sommes pas là pour révolutionner la manière de procéder, mais pour donner les outils afin de faire évoluer les techniques", précise Christian Traisnel, directeur du Cd2e. Les premiers retours montrent qu'il faut compter un surcoût de 5 à 6% sur le prix des matériaux utilisés et la main-d'œuvre supplémentaire. Des différences qui devraient rapidement s'effacer. Parallèlement, les études prouvent qu'une maison étanche est beaucoup plus économe. Les box étant maintenant fonctionnelles, la formation des 50 acteurs est quasiment terminée. Dès le début du mois de septembre, les premières séances de sensibilisation vont commencer et s'étaleront sur une durée indéterminée. A suivre donc...

Guillaume CUGIER

AGRICULTURE

LES FORTES INQUIÉTUDES AGRICOLES

Les raisons d'une sourde colère

Des manifestations devant les grandes surfaces au printemps, des rencontres avec les autorités, une négociation ardue avec le ministère et quelques avancées plus loin n'ont pas satisfait le monde agricole qui voit les mauvaises nouvelles défilier.

Outre une météo particulièrement difficile, les agriculteurs de la région voient se succéder les mauvaises nouvelles

depuis quelques semaines. Il y a d'abord la future taxe foncière, votée lors de la dernière loi de finances en juin dernier : dès 2014, le calcul de la

taxe foncière pour les terrains agricoles classés constructibles (dans le millier de communes soumises à la taxe sur les logements vacants) ►►



Prix du lait, climat, réglementation : les agriculteurs encaissent les coups depuis plusieurs mois.